



Bureau du commissaire aux
LANGUES AUTOCHTONES

Rapport
Annuel

2024
2025



Table des matières

Message du commissaire aux langues Autochtones	4
À propos du bureau du commissaire	6
Réalisations de l'année	8
Gouvernance et profil organisationnel	42
Annexe a : résumé des réponses fédérales à la mise en œuvre de la loi	48
Annexe b : états financiers vérifiés	60

Message du commissaire

En mon nom personnel et au nom des directeurs Joan Greyeyes, Robert Watt et Georgina Liberty, j'ai l'honneur de présenter le Rapport annuel 2024-2025 du Bureau du commissaire aux langues autochtones. Notre travail est guidé par un engagement commun à veiller à ce que les langues, les visions du monde, le savoir traditionnel et les connaissances scientifiques des Autochtones, de même que les enseignements qu'ils véhiculent, demeurent solides, vivants et célébrés par les différentes générations. Les Autochtones sont au cœur de tout ce que nous faisons. Le Bureau du commissaire continue d'organiser des rencontres linguistiques dans tout le pays afin d'entendre directement et de mieux comprendre les besoins et les espoirs des communautés qui s'efforcent de se réapproprier et de revitaliser leurs langues.

L'année dernière, le Bureau du commissaire a pris davantage de place sur la scène mondiale; il a amplifié les voix des Autochtones lors d'événements nationaux et internationaux, et s'est préparé à tenir son premier sommet mondial des langues autochtones, ONDES 2025, du 11 au 14 août. Ce rassemblement, qui aura lieu sur le territoire ancestral non cédé du peuple algonquin Anishinaabe, dans ce qu'on appelle aujourd'hui Ottawa, mettra à l'honneur les approches autochtones en matière de revitalisation et d'innovation linguistiques un peu partout dans le monde.

Nous avons continué de faire avancer d'importantes initiatives, notamment des recherches sur l'efficacité du financement des langues autochtones ainsi que sur la santé et la vitalité de nos langues en général. Une autre avancée significative a été la poursuite du développement de l'initiative de formation à l'enseignement des langues et de l'immersion linguistique, qui vise à assurer une maîtrise durable et à long terme de la langue grâce à des parcours d'immersion reflétant les réalités uniques des peuples autochtones de tout le pays.

Alors que nous nous tournons vers l'année à venir, nous n'oublions pas notre responsabilité de demander au gouvernement fédéral de rendre compte de ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues autochtones*, tout en continuant de faire pression pour sa mise en œuvre complète et véritable, et à soutenir celle-ci. Nous continuerons d'accompagner les peuples autochtones dans leurs efforts pour se réapproprier, revitaliser, maintenir et renforcer leurs langues, aujourd'hui et pour l'avenir.

Stsmélqen, Dr. Ronald E. Ignace
Commissaire et premier dirigeant



À propos du bureau du commissaire

Comme le prévoit la *Loi sur les langues autochtones* (la *Loi*), le présent rapport annuel décrit les progrès et les activités du Bureau du commissaire sur les plans de l'utilisation et de la vitalité des langues autochtones au Canada; les voix et les besoins des groupes, des communautés et des peuples autochtones, ainsi que des entités spécialisées dans les langues; l'efficacité du financement fédéral des initiatives liées aux langues autochtones; et la mise en œuvre de la *Loi* proprement dite.

Mission

Le Bureau du commissaire se fait le promoteur et le défenseur de toutes les langues autochtones du Canada et soutient les efforts faits par les peuples autochtones pour se réapproprier leurs langues, les revitaliser, les maintenir et les renforcer, afin qu'aucune langue ne soit laissée pour compte.

Vision

Protéger et garder bien vivantes toutes les langues autochtones du Canada.

Mandat

Le Bureau du commissaire, organisme indépendant créé en vertu de la Loi, a pour mandat de :

- promouvoir et faire connaître les langues autochtones et en améliorer la compréhension;
- soutenir les initiatives des peuples autochtones;
- soutenir des projets novateurs;
- faciliter la résolution des conflits linguistiques et examiner les plaintes relatives aux langues;
- entreprendre des recherches ou des études relatives au financement et à l'utilisation des langues autochtones.

Réalisations de 'année

Au cours de l'exercice 2024-2025, le Bureau du commissaire a tissé des relations solides en soutien aux langues autochtones partout au Canada et dans le monde afin de poursuivre la mise en œuvre des *appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation* (CVR) et des principes de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA). Dans l'accomplissement de son mandat, il a concentré ses activités sur la recherche, la communication et la mobilisation des Autochtones, ainsi que sur ses relations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Le Bureau du commissaire souhaitait ainsi comprendre les progrès réalisés et les difficultés qu'éprouvent les responsables des initiatives de revitalisation.

Beaucoup de ressources ont également été consacrées, dans la dernière année, à la préparation et à la planification du premier Sommet mondial sur les langues autochtones, ONDES 2025, organisé par le Bureau du commissaire. Des projets et des recherches seront mis en lumière et célébrés lors du Sommet, qui se tiendra du 11 au 14 août 2025 à Ottawa. L'activité, qui vise à créer un élan mondial en faveur des langues autochtones, est conçue de manière à refléter la diversité et la pérennité des activités de défense des langues menées dans le monde entier. Le Sommet donnera à des spécialistes, des professionnels, des défenseurs et des locuteurs des langues, de même qu'à des Aînés, des jeunes et d'autres personnes intéressées du monde entier, l'occasion de se réunir et de discuter de la situation des langues autochtones ainsi que d'envisager de nouvelles voies vers la revitalisation, la préservation et la protection de celles-ci dans le monde entier.



Objectifs du plan d'activités 2024-2025

L'un des principaux objectifs du Bureau du commissaire, tel que décrit dans son plan d'activités 2024-2025, consistait à établir, favoriser et entretenir des relations et des partenariats solides à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale afin d'éclairer son travail et de soutenir les efforts déployés par les peuples autochtones pour se réapproprier, revitaliser, maintenir et renforcer leurs langues.

Des stratégies de communication proactives et adaptées ont permis au Bureau du commissaire de mieux comprendre et faire connaître les langues autochtones. Les stratégies de diffusion externe ont mis en évidence l'importance de ces langues à l'intention non seulement des Autochtones, mais aussi de toute la population canadienne et des personnes intéressées du monde entier. Le Bureau a :

- élargi son utilisation des médias sociaux et d'autres canaux de communication;
- élaboré un plan d'action pour la mobilisation des jeunes afin de s'assurer que ces derniers deviendront et resteront de fervents défenseurs de la revitalisation linguistique;
- poursuivi la mobilisation des Autochtones de tout le Canada au moyen de rassemblements, d'exposés, de causeries et de conférences sur les langues;
- contribué à l'atteinte des objectifs de la Décennie internationale des langues autochtones (la Décennie) en participant à des événements et des activités internationaux;
- fait connaître les travaux du Bureau du commissaire dans le cadre d'activités internationales;
- planifié son premier Sommet mondial sur les langues autochtones (ONDES 2025).



La recherche reste une priorité importante pour le Bureau du commissaire. Plusieurs projets de recherche sont en cours, notamment les suivants :

- projets visant à évaluer la situation des langues autochtones au Canada;
- projet communautaire d'aménagement linguistique;
- recherche sur la vitalité des langues métisses;
- analyse de l'environnement et document d'information sur la recherche contextualisant la question de la formation des enseignants à la fluidité verbale et à l'immersion en langues autochtones;
- exploration d'initiatives de revitalisation linguistique ainsi que des progrès et des difficultés qui se posent sur le terrain;
- compréhension de l'efficacité et de la viabilité du financement des langues ainsi que de l'accès à celui-ci.

Alors que la mise en œuvre du mandat du Bureau du commissaire entraîne un élargissement de la portée de ses activités, il est important de continuellement faire connaître notre rôle et notre statut d'entité indépendante. Au cours de la dernière année, le Bureau a constamment communiqué avec des groupes, des communautés, des universitaires et des défenseurs des droits de la personne autochtones afin de nouer des relations et de promouvoir son mandat. Le renforcement de ses rapports avec les ministres et députés fédéraux, les partenaires provinciaux et territoriaux ainsi que les principaux intervenants a également constitué un élément important de la promotion de son mandat.



Mise en place des services de règlement de différends

À partir de 2023, le Bureau du commissaire a organisé plusieurs séances de mobilisation, de portée nationale comme régionale, afin de consulter les communautés autochtones sur des questions relatives à la réappropriation, à la revitalisation, à la préservation et au renforcement des langues autochtones. Ces séances ont permis de recueillir de nombreux renseignements sur la conception et le fonctionnement des services de règlement de différends. Ces métaconcepts ont ensuite été mis à l'essai et perfectionnés par un comité consultatif national composé de membres de différents groupes linguistiques.

Les renseignements tirés des séances de mobilisation nationales et régionales, combinées aux conseils et aux recommandations du comité consultatif national, ont éclairé et guidé l'établissement des principes, des objectifs et des résultats propres aux services de règlement de différends très particuliers du Bureau du commissaire, dirigés par des Autochtones.

Innovation

Le mandat du Bureau du commissaire inclut de faire connaître son soutien à des projets novateurs qui permettent l'enseignement et la revitalisation des langues autochtones au moyen de nouvelles technologies.

À cet effet, dans la dernière année, le Bureau du commissaire a accordé un financement à deux projets qui prévoient le recours à des méthodes innovantes pour revitaliser et renforcer les langues autochtones dans leurs régions respectives. Le premier, initiative de *revitalisation de la langue des Na-Cho Nyäk Dun grâce à l'holographie* réalisée en partenariat par la Première Nation des Na-Cho Nyäk Dun et l'Université Carleton, utilise la technologie des hologrammes pour préserver la langue dän k'í. Le deuxième, initiative *Uqausiqput Tusaalugu* réalisée en partenariat par l'Association inuite du Qikiqtani, la Northwest Territories Linguistic Education Society, la Nunavut Bilingual Education Society et Inhabit Media, vise à créer et à diffuser des enregistrements audio en inuktitut et en gwich'in, ainsi que la littérature correspondante, afin de créer un environnement d'apprentissage portatif et accessible. Des renseignements supplémentaires sur le mandat du Bureau du commissaire en ce qui a trait au soutien des projets novateurs sont publiés sur le site [Web du Bureau](#).



« Ce n'est pas tout le monde qui peut entendre l'inuktitut à la maison. Nous savons que l'exposition à une langue parlée est essentielle à son apprentissage. Si l'on veut que la langue inuite survive, il faut multiplier les occasions pour nos enfants d'être exposés à un riche vocabulaire parlé. Le projet Yoto permettra aux enfants inuits d'écouter la riche langue inuktitut dans le confort de leur foyer. Je pense que cette initiative linguistique pourrait contribuer à renforcer notre langue au Nunavut. »

Louise Flaherty, cofondatrice, Inhabit Media

Recherche et études

Les études et les initiatives de recherche menées par le Bureau du commissaire doivent notamment l'aider à respecter son obligation de rendre, chaque année, des comptes sur l'utilisation et la vitalité des langues autochtones, ainsi que sur l'efficacité du financement fourni par le gouvernement du Canada pour les langues autochtones.

État et santé des langues autochtones au Canada

Élaboration conjointe d'un rapport statistique sur la vitalité, l'acquisition et l'utilisation des langues autochtones au Canada à partir des données du recensement de 2021, pour les familles linguistiques et leurs langues

La recherche menée dans le cadre des efforts ciblés du Bureau du commissaire sur les activités de collecte de données propres à l'état des langues autochtones au Canada en est à sa troisième année. Cette recherche, menée en collaboration avec Statistique Canada (principalement avec le Centre de la statistique et de partenariats autochtones) avait deux objectifs :

- analyse continue de la vitalité, de l'acquisition et de l'utilisation des langues autochtones au Canada, regroupées par famille linguistique, à l'aide des données du recensement de 2021;
- début de la consultation sur le contenu de l'*Enquête auprès des peuples autochtones de 2027*, et éventuellement le recensement de 2031, dans le contexte de la Décennie.

Le projet a donné lieu à une série de rapports intitulés *Les familles de langue autochtone au Canada*, qui s'appuient sur le recensement de 2021 et donnent un aperçu de la vitalité, de l'acquisition et de l'utilisation des langues autochtones pour chaque famille linguistique. Tous les rapports sont publiés sur le [site Web du Bureau du commissaire](#).



Efficacité du financement

Réappropriation, revitalisation et préservation des langues autochtones au Canada : perspective systémique

Ce rapport analyse les initiatives de revitalisation des langues autochtones du Canada sous l'angle de la pensée systémique. En examinant l'objectif, les éléments et les interconnexions du système, le rapport cerne les forces et les faiblesses structurelles qui nuisent à la cohérence, à l'efficacité et à la viabilité globales des efforts de revitalisation des langues autochtones au Canada. L'analyse révèle que le système de réappropriation, de revitalisation et de préservation (le « système ») reste fragmenté, manque de ressources et est mal harmonisé.

Les principaux problèmes du système sont les suivants :

- lacunes importantes sur le plan du financement, qui reste un obstacle à l'avancement des efforts de revitalisation;
- absence de cadres de gouvernance nationaux coordonnés pour harmoniser les efforts pour les langues, les administrations et les institutions différentes;
- absence d'orientation et de soutien structurés et fondés sur des données probantes pour les communautés;
- lacunes dans les structures de reddition de comptes et de mesure du rendement, notamment en ce qui concerne l'évaluation des progrès ou l'efficacité du financement.

Malgré ces défis, le Bureau du commissaire est particulièrement bien placé pour favoriser des améliorations à la structure et au rendement du système. S'il ne peut pas imposer le changement, il peut :

- diriger l'élaboration conjointe d'un cadre national de données et de rendement, ancré dans les systèmes de savoir autochtones et alimenté par les réalités des communautés;
- favoriser la collaboration et la cohérence entre les gouvernements, les institutions et les communautés en organisant et en animant des rencontres;
- promouvoir et diffuser des pratiques, des méthodes et des outils novateurs fondés sur des données probantes qui renforcent la revitalisation à l'échelle locale et régionale.



Le michif vivant : histoires, perspectives et conversations

Ce projet de recherche permettra de documenter l'histoire, le savoir et les perspectives de personnes dont la langue maternelle est le michif et d'autres variétés de la langue michif dans la patrie des Métis. La recherche se concentre sur les histoires orales des locuteurs de langue maternelle et représente les communautés linguistiques des différentes variétés de michif.

La langue michif se trouve à un stade critique puisqu'elle n'est plus la langue maternelle des jeunes générations et que les locuteurs dont elle est la langue maternelle sont dans la génération des grands-parents et des arrière-grands-parents. Cette recherche vise à documenter des langues et des données précieuses qui seront utiles aux générations futures. Il est essentiel que les prochaines générations aient toutes les possibilités de faire progresser la langue michif au maximum de son potentiel.



Projet de documentation de la langue michif

Dans le cadre de la revitalisation linguistique, les ressources incluent souvent des locuteurs de la langue en plus de textes écrits et de fichiers audio ou vidéo. Ces supports physiques et numériques offrent alors à une communauté linguistique une solution de « secours » au cas où elle perdrait tous les locuteurs restants qui parlent couramment la langue avant d'être en mesure de créer des générations de nouveaux locuteurs. Cette recherche fournira des renseignements sur :

- les efforts de préservation et de description de la langue (p. ex., enregistrements audio, transcriptions écrites et autres moyens physiques, numériques ou technologiques) qui permettent de créer des dossiers complets sur les caractéristiques linguistiques et culturelles des langues;
- les documents existants, notamment les enregistrements audio, les vidéos, les dictionnaires, les transcriptions et tout autre document numérique ou physique créés dans le passé pour documenter la langue parlée et écrite.

Soutien des travaux réalisés par les peuples autochtones pour se réappropriier, revitaliser, préserver et renforcer leurs langues

Le Bureau du commissaire a, parmi ses priorités stratégiques, le mandat d'étudier, de créer et de publier des ressources, des guides et des outils pour aider les communautés, les organismes et les langagiers autochtones ainsi que d'autres personnes à mener à bien leurs travaux de revitalisation des langues.

Projet communautaire de planification linguistique

L'année dernière, le Bureau du commissaire a entamé une vaste recherche sur les plans et les outils relatifs aux langues autochtones actuellement offerts au Canada, notamment les plans accessibles au public, terminés et prêts à être examinés. Une série de réunions a eu lieu pour négocier les critères et sélectionner les communautés, en tenant compte des facteurs suivants :

- réalités des régions rurales, isolées et urbaines;
- nombre de locuteurs compétents;
- répartition géographique;
- étape du processus de planification linguistique.

Ce processus a permis de relever trois communautés autochtones partenaires et de mettre en place un processus de recherche conjoint afin d'établir l'étendue des travaux, les résultats attendus et un calendrier précis pour le projet.

« L'aménagement linguistique communautaire peut être défini comme un processus dans lequel les membres d'un groupe linguistique se réunissent et planifient systématiquement la renaissance ou la préservation de leur langue. »

Dr. Onowa McIvor



Initiative de formation à l'enseignement des langues et de l'immersion linguistique

L'un des domaines d'action urgents du Bureau du commissaire consiste à contrer la situation critique de nombreuses langues autochtones et la diminution rapide du nombre de locuteurs qui les parlent couramment et les maîtrisent. Au moyen de l'élaboration d'une feuille de route, cette initiative vise à mettre en évidence les conditions nécessaires à l'amélioration d'un accès aux interventions et aux ressources de formation des enseignants à la fluidité verbale et à l'immersion. Dans le cadre de ce travail, le Bureau du commissaire a réalisé une analyse de l'environnement et un document d'information sur la recherche.

Fondée sur la stratégie de *l'approche à double perspective*, cette initiative réimagine le rôle des systèmes éducatifs occidentaux en tant que structure de soutien qui équilibre et centralise le savoir autochtone. Cette approche soutient la transmission intergénérationnelle des langues autochtones en adaptant (et non en adoptant) les pratiques les plus prometteuses à des cadres d'apprentissage et d'enseignement dirigés par des Autochtones.

En tant que rassembleur, le Bureau du commissaire a rencontré des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux, des sénateurs, des établissements d'enseignement postsecondaire, des communautés et d'autres personnes afin de mettre en place une approche pancanadienne pour régler ce problème.

« Nos langues n'ont jamais été conçues pour exister, et encore moins pour être enseignées. Les langues autochtones ne sont donc pas une véritable "matière enseignable", puisque nos enfants ne peuvent pas apprendre *dans leur langue* et que nos langues ne sont pas non plus véritablement intégrées dans les systèmes d'éducation officiels. La formation des enseignants à la fluidité verbale et à l'immersion n'est ni financée ni valorisée, bien que nos langues soient propres à notre territoire et qu'elles ne soient enseignées nulle part ailleurs dans le monde. »

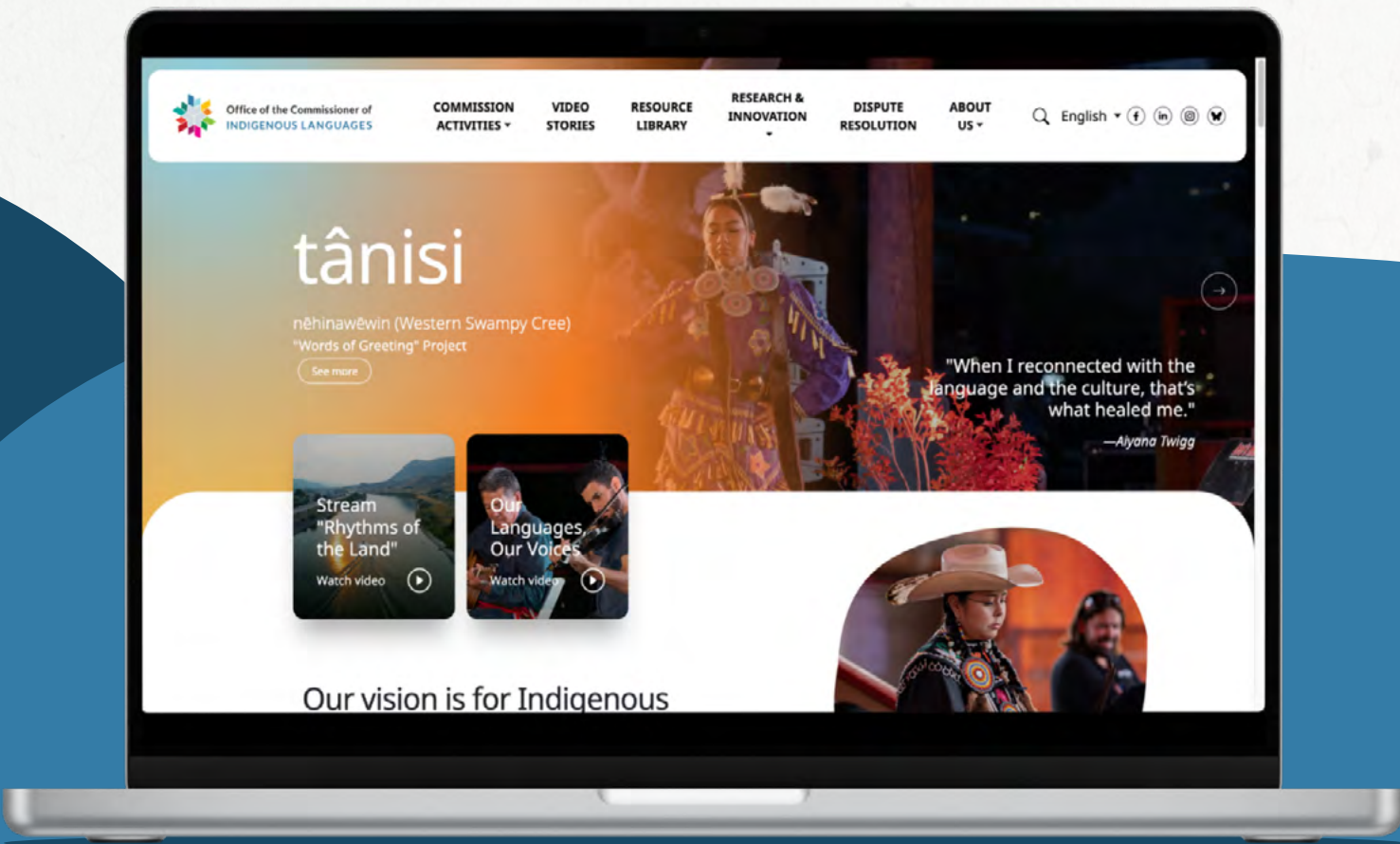
Stsmélqen, Ronald E. Ignace, commissaire aux langues autochtones

Développement du site Web

Le site Web du Bureau du commissaire a été remanié afin de communiquer au public le nombre croissant d'activités et d'initiatives de promotion des langues autochtones organisées par l'organisme. En outre, le site Web amplifie les voix des communautés en fournissant au public un moyen de s'informer sur les efforts déployés dans tout le pays pour se réapproprier, revitaliser, préserver et renforcer les langues autochtones. De nouvelles fonctionnalités interactives et conviviales peuvent être explorées sur le [site Web du Bureau du commissaire](#).

Fondation pour les langues autochtones

Conformément à l'engagement pris dans son Plan d'activités 2024-2025, le Bureau du commissaire a rédigé un rapport sur le processus et la faisabilité de la création d'une fondation externe à but non lucratif pour les langues autochtones. L'initiative reflète les efforts en cours pour soutenir les peuples autochtones dans leurs efforts de revitalisation linguistique.



Promotion, sensibilisation et éducation du public

Conformément au Plan d'activités 2024-2025, le Bureau du commissaire a mis en œuvre un cadre amélioré de sensibilisation et de communication pour joindre les publics autochtones, non autochtones et étrangers ainsi que pour les faire participer de manière concrète :

- à la prise de conscience et à la compréhension de la beauté et de la diversité des langues autochtones;
- à l'importance de la protection et de la préservation des langues autochtones;
- au renforcement de la compréhension du Bureau du commissaire concernant les besoins des populations autochtones;
- à la promotion de la *Loi* et à la sensibilisation du public conformément à celle-ci;
- à la connaissance du mandat, du rôle et des principales activités du Bureau du commissaire.

Le Bureau a lancé un message d'intérêt public en partenariat avec le Réseau de télévision des peuples autochtones à l'occasion du Mois national de l'histoire autochtone. Les spectateurs ont été interpellés, au Canada et à l'étranger, par des discours et la participation à des conférences. Notre mandat a été présenté dans des universités et des assemblées législatives ainsi que lors de forums universitaires, d'activités locales et de réunions internationales au Pays de Galles, en Nouvelle-Zélande et à Hawaï. Des entretiens ont également eu lieu avec les ministères et organismes fédéraux et provinciaux pour discuter de leur rôle dans la mise en œuvre de la *Loi*.





Sommet mondial des langues autochtones, ONDES 2025

Afin de promouvoir les langues autochtones et le rôle du Bureau du commissaire à l'échelle nationale et internationale, beaucoup de temps a été consacré, en 2024-2025, à la planification de notre premier Sommet mondial des langues autochtones, ONDES 2025. Le Sommet se déroulera du 11 au 14 août 2025 sur le territoire ancestral et non cédé du peuple algonquin Anishinaabes, à Ottawa, et célébrera les efforts de revitalisation linguistique des peuples autochtones.

Le Sommet se veut un mélange immersif et interactif d'exposés sur la scène principale, d'ateliers, de tables rondes, d'espaces publics, d'espaces de collaboration et d'activités de réseautage, en plus d'un salon professionnel expérientiel et de spectacles quotidiens en soirée pour célébrer les cultures autochtones.

« Les thèmes quotidiens seront : Terre et langue, Technologie et langue ainsi que Communauté et langue. Ils permettront de montrer comment les connaissances sont ancrées dans les langues de nos terres, et comment ces connaissances sont essentielles pour comprendre notre monde et la manière dont nous pouvons nous adapter au changement. »

Stsmélqen, Ronald E. Ignace, commissaire aux langues autochtones

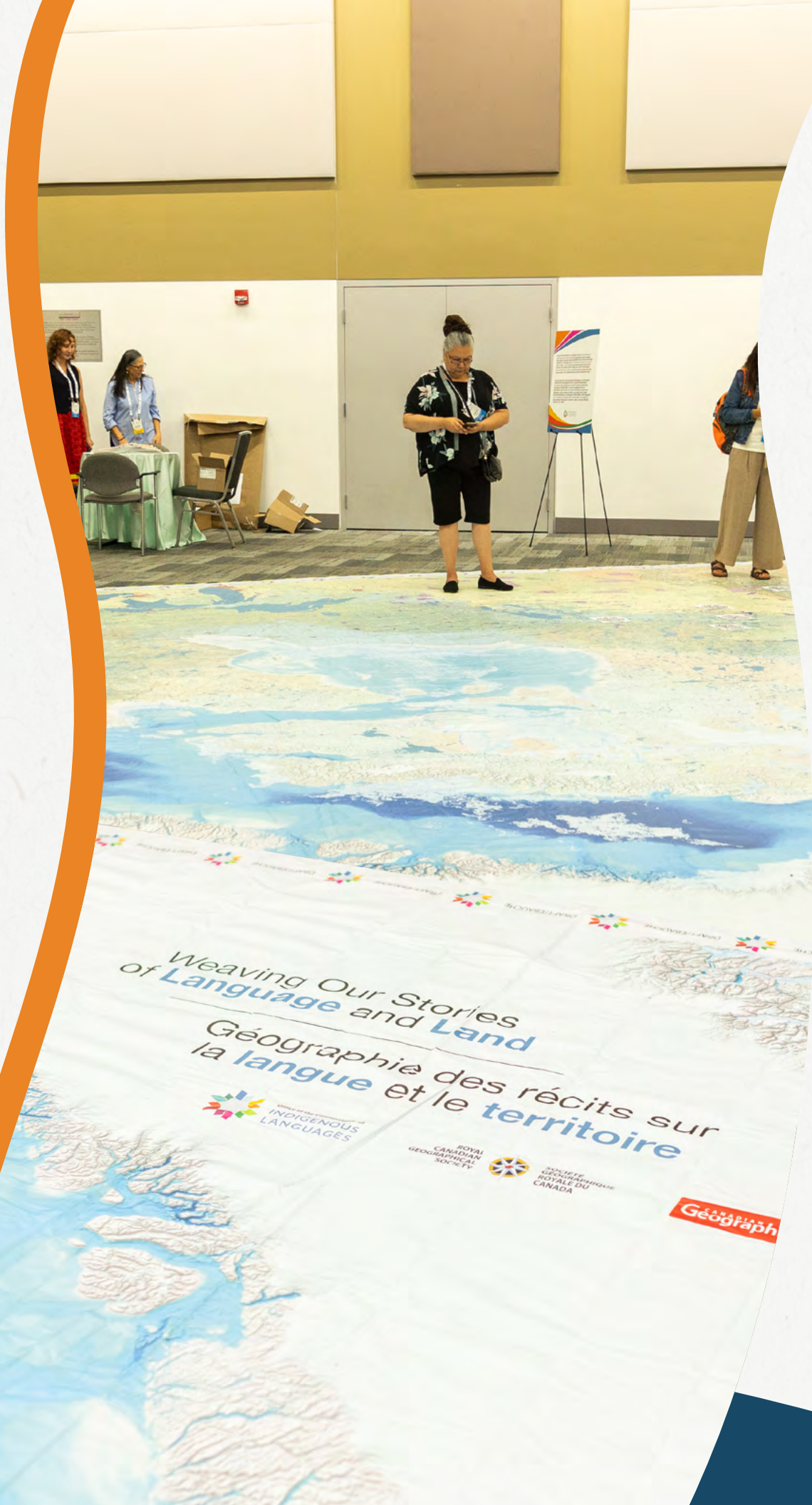
Les visages de la revitalisation des langues autochtones au Canada

Au cours du dernier exercice, le Bureau du commissaire a lancé un projet visant à recenser des chefs de file des langues autochtones au Canada. Il s'agit de personnes renommées et dévouées qui ont consacré leur vie au renforcement et à la revitalisation de leur langue. Leurs récits inspirants, accompagnés de portraits dessinés à la main, seront publiés ultérieurement. Nous sommes en train de les rencontrer en entrevue, et quelques-uns des portraits seront exposés lors du Sommet ONDES 2025.

Récits autochtones qui nous relient : une carte interactive des langues

En collaboration avec Canadian Geographic, le Bureau du commissaire élabore deux cartes sur les langues autochtones. La première, une carte numérique, sera accessible en ligne; la seconde, une carte géante du Canada, pourra être expédiée à différents endroits pour être exposée et utilisée à diverses fins pédagogiques.

Les deux cartes renverront à des récits qui portent sur différents lieux ou en sont tirés. On souhaite ainsi raconter des récits dans la langue autochtone du peuple occupant le territoire, où chacun trouve son origine. Des travaux sont en cours pour recueillir ces témoignages auprès des locuteurs.



Les rythmes de la terre

Le Bureau du commissaire a réalisé des progrès considérables dans la production d'un documentaire d'une heure intitulé *Les rythmes de la terre*, y compris la planification de la première et de sa diffusion nationale. Ce film unique met en scène des artistes autochtones qui se produisent dans leur langue maternelle, chaque performance étant filmée dans un lieu qui revêt une importance personnelle et culturelle pour l'artiste. Entièrement réalisé en langues autochtones, il met en évidence le lien profond qui existe entre la langue, la terre et l'identité. Les travaux se poursuivront au cours du prochain exercice pour terminer la production, mener les activités de communication et de promotion, et renforcer les partenariats.

Décennie internationale des langues autochtones

L'Assemblée générale des Nations unies a proclamé la décennie 2022-2032 Décennie internationale des langues autochtones afin d'attirer l'attention du monde entier sur une situation critique ainsi que de mobiliser les intervenants et les ressources afin de voir à la préservation, à la revitalisation et à la promotion de ces langues.

Le Bureau du commissaire participe activement au groupe de travail mondial afin de tirer des enseignements des efforts de revitalisation linguistique menés par d'autres États membres, leurs peuples autochtones et leurs communautés, qui peuvent inspirer des modèles similaires d'initiatives de revitalisation linguistique au Canada. En se basant sur son plan stratégique global, le Bureau a élaboré son propre plan d'action pour soutenir la Décennie.

Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones

Le Bureau du commissaire a participé à la 23e séance de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones le 16 avril 2024, et a organisé un événement parallèle intitulé *Langues des Premières Nations, des Inuit et des Métis au Canada : faire progresser les objectifs de la Décennie internationale des langues autochtones et de la Loi sur les langues autochtones*. La vidéo du Bureau intitulée *Nos langues, nos voix* a été diffusée et a été très prisée des experts en langues, des apprenants, des défenseurs et de politiciens connus mondialement pour leur travail de promotion des langues autochtones. Un aperçu de l'événement parallèle est donné sur le [site Web du Bureau du commissaire](#).



« Il vous faut penser dans votre langue. Quand vous entendez parler dans votre langue, vous écoutez et vous traduisez les mots en anglais dans votre tête, avant de revenir au cri. Nous devons donc penser en cri. Selon les Aînés, nous devons décoloniser notre propre esprit. Autrement dit, nous devons réfléchir dans notre propre langue. »

Chef international Wilton Littlechild

Partenariat avec la Commission canadienne pour l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Dans le cadre d'efforts conjoints visant à promouvoir les langues autochtones au Canada et de l'engagement à collaborer pour soutenir la Décennie des langues autochtones, le Bureau du commissaire et la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) ont annoncé la création d'un partenariat en juillet 2024, à Ottawa. Consolidé par un protocole d'entente d'une durée de cinq ans, ce partenariat englobe des domaines d'intérêt mutuel, notamment :

- la mise en commun des connaissances en vue d'atteindre des objectifs communs;
- la défense des langues autochtones et la sensibilisation à l'importance de celles-ci;
- la collaboration à des initiatives comme la Décennie.

Ce partenariat reflète des valeurs communes de réciprocité, de respect de l'autodétermination des Autochtones, de transparence et de reddition de comptes dans l'ensemble des initiatives et des projets communs. Il favorise également la mise en œuvre de la DNUDPA.



« Le Canada compte plus de 70 langues autochtones qui en sont à différents stades de revitalisation, et la Décennie des Nations unies pour les langues autochtones est l'occasion idéale pour la population canadienne de s'informer sur les langues autochtones menacées et de soutenir celles-ci. La protection et la promotion des langues autochtones sont l'une des priorités de la CCUNESCO étant donné le rôle important que joue la langue dans la préservation de l'identité des communautés autochtones. La CCUNESCO se réjouit de cette nouvelle relation de collaboration avec le Bureau du commissaire aux langues autochtones et a hâte de mettre en place des initiatives concrètes qui reflètent nos objectifs communs. »

Yves-Gérard Méhou-Loko, Secrétaire général, Commission canadienne pour l'UNESCO

Collaboration avec les partenaires et les champions

Collaboration internationale

Conformément à son mandat de promotion des langues autochtones, le Bureau du commissaire a participé à une série d'activités internationales au cours de la dernière année.

Rassemblement linguistique Xaad Kíl

En mai 2024, le Bureau du commissaire a été invité à participer au rassemblement linguistique Xaad Kíl, organisé à Craig, en Alaska, afin d'en apprendre davantage sur les questions et les réalités transfrontalières liées aux initiatives de revitalisation linguistique. Le Bureau a eu l'occasion de présenter son mandat et ses activités lors de ce rassemblement.

Association internationale des commissaires linguistiques

En juin 2024, l'Association internationale des commissaires linguistiques a tenu une conférence soulignant son 10e anniversaire à Cardiff, au Pays de Galles. En tant que nouveau membre, le Bureau du commissaire a fait part de la reconnaissance distincte des droits des peuples autochtones à leurs langues dans les cadres nationaux et internationaux, ainsi que des répercussions dévastatrices de la colonisation et des politiques discriminatoires sur les langues autochtones.

“As Chair of the IALC at the time of our biannual conference in Cardiff in June 2024, I was delighted to have the honour of welcoming Commissioner Ignace and his team to the Association. They have truly enriched our Association. We have already gained much from the unique perspective they bring to our discussions and look forward to continuing to learn from their vast and rich experiences of protecting and promoting precious Indigenous languages for many years to come.”

Efa Gruffudd Jones, Welsh Language Commissioner



INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
LANGUAGE COMMISSIONERS



Commission parlementaire suédoise sur l'éducation

En septembre 2024, le Bureau du commissaire a été invité par l'ambassadeur H. E. Signe Burgstaller à participer à un repas à sa résidence à l'occasion d'une visite de la commission parlementaire suédoise sur l'éducation. Dans son allocution, le commissaire Ignace a parlé du rôle du Bureau et des priorités communes avec le comité en matière de soutien aux langues autochtones.

Semaine de la langue maorie

Le Bureau du commissaire a été invité par Ngahiwi Apanui Barr, administrateur général de la Te Taura Whiri i te Reo Māori (Commission de la langue maorie), à célébrer et à participer à la Semaine de la langue maorie organisée à Aotearoa (Nouvelle-Zélande) du 14 au 21 septembre 2024. Outre l'observation et la célébration de Te Wiki o Te Reo Māori, ce passage en Nouvelle-Zélande a permis d'entendre directement des locuteurs, des enseignants et des champions de la langue maorie parler de leur parcours de revitalisation et de naturalisation du te reo Māori.



Kalaallit Nunnat (Groenland)

Le Bureau du commissaire s'est rendu dans plusieurs communautés du Groenland en septembre 2024 afin de renforcer les relations avec les peuples autochtones du monde entier. Des rencontres ont eu lieu avec des représentants d'institutions gouvernementales, d'organismes communautaires, d'établissements d'enseignement supérieur et de particulier qui soutiennent et promeuvent la langue groenlandaise. Le Bureau a rencontré des acteurs tels que l'Université Ilisimatusarfik et le ministère de la Culture, de l'Éducation, de la Recherche et de l'Église du Groenland pour en savoir plus sur le contexte culturel, politique et éducatif du Groenland en matière de revitalisation linguistique.

Conférence internationale sur la documentation et la conservation des langues

En mars 2024, le Bureau du commissaire a participé à la Conférence internationale sur la documentation et la conservation des langues organisée à Hawaï, qui a rassemblé plus de 200 dirigeants communautaires, experts linguistiques et enseignants du monde entier. Le thème était la préservation et la revitalisation des langues autochtones dans le contexte de la diaspora. Le commissaire Ignace a prononcé un discours sur le lien indissociable entre les langues autochtones et les systèmes de savoir scientifiques, ainsi que sur le rôle, le mandat et les activités du Bureau.

Bureau économique et culturel de Taipei au Canada

Afin de favoriser les relations avec les partenaires étrangers en faveur des langues autochtones, le Bureau du commissaire a renforcé, dans la dernière année, son partenariat avec le Bureau économique et culturel de Taipei au Canada. Ce partenariat continu s'est axé sur les priorités et les activités communes, notamment la planification du discours principal du commissaire Ignace lors de l'atelier du cadre de coopération et de formation mondiales sur la prospérité des peuples autochtones dans la région indo-pacifique et la participation du Bureau économique et culturel de Taipei au Canada au Sommet ONDES.



Rassemblements linguistiques régionales

En 2024-2025, le Bureau du commissaire a organisé d'autres rencontres linguistiques régionales à Edmonton et à Vancouver. Elles visaient à faire entendre les voix des peuples autochtones et à encourager les guerriers de la langue, qui sont à l'avant-plan des efforts de revitalisation. Les exposés ont porté sur des sujets tels que l'efficacité du financement, l'intelligence artificielle et les langues autochtones, les perspectives des jeunes ainsi que les pratiques prometteuses, notamment les programmes d'immersion en milieu rural et d'autres initiatives. Ces séances ont permis de mieux comprendre la conception et le fonctionnement des fonctions de règlement de différends du Bureau du commissaire. Les résumés des rassemblements linguistiques sont publiés sur le site Web du Bureau. Ils mettent en évidence les messages clés transmis lors des exposés, des tables rondes et des séances en petits groupes.

Rétroaction obtenue

Les priorités mentionnées lors des rassemblements linguistiques témoignent du besoin constant d'un financement adéquat et viable à long terme pour les programmes linguistiques afin de garantir l'accès à l'espace, au temps, aux ressources et à l'infrastructure nécessaires. Plus précisément, la réduction du financement des langues autochtones par rapport aux années précédentes constitue pour les participants un obstacle important à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes linguistiques.

Activités dans l’Inuit Nunangat

Pangnirtung

Le Bureau du commissaire a participé à l’*Enquête sur la vitalité de l’inuktitut à Pangnirtung* dans le cadre de son vaste engagement à promouvoir les langues autochtones et à soutenir leur revitalisation et leur préservation. Ce projet visait à évaluer la vitalité actuelle de l’inuktitut à Pangnirtung en mettant l’accent sur la transmission intergénérationnelle, les attitudes de la communauté et l’utilisation de la langue dans tous les domaines.

Ancré dans la recherche collaborative et communautaire, le projet cadrait avec les activités régionales et les rassemblements linguistiques inuits, les voix et les expériences des locuteurs locaux étant à l’avant-plan du processus. Le Bureau du commissaire s’est associé à des membres de la communauté, à des Aînés et à des champions de la langue pour favoriser la transmission intergénérationnelle du savoir. Les premiers résultats de l’Enquête de Pangnirtung révèlent que l’inuktitut demeure essentiel à la vie quotidienne, la plupart des personnes interrogées le parlant régulièrement avec leurs proches.

Les membres de la communauté ont souligné l’importance de l’inuktitut pour la préservation de la culture, l’identité et le lien intergénérationnel. Cependant, des difficultés comme la prédominance de l’anglais dans les écoles et en milieu de travail, le manque de ressources pour la traduction et l’insuffisance du soutien institutionnel ont été mentionnés comme des obstacles. Les personnes interrogées ont exprimé un fort désir de préserver et de renforcer l’inuktitut, en particulier pour les générations futures. Ce travail contribue à un nombre croissant de recherches qui soutiennent la planification linguistique, l’élaboration de politiques et les efforts de revitalisation menés par les communautés, en veillant à ce que l’inuktitut continue de prospérer en tant que langue vivante et dynamique à Pangnirtung et ailleurs.

Iqaluit

Afin d’établir un lien direct avec les locuteurs, les apprenants et les experts de la langue inuits dans le Nord, le Bureau du commissaire s’est rendu à Iqaluit en juin 2024 pour en apprendre davantage sur la situation unique du Nunavut en ce qui concerne la protection et la revitalisation de la langue. La visite a inclus des réunions avec des représentants d’Inhabit Media, de Pirurvik, du Bureau du commissaire aux langues du Nunavut et l’Association inuite du Qikiqtani. Celles-ci ont fait ressortir les jalons atteints de même que les obstacles en matière de préservation et de renforcement de l’inuktitut.



Mise en œuvre de la Loi sur les langues autochtones

Conformément aux exigences de l'article 43 de la Loi, le Bureau du commissaire doit rendre compte de la mise en œuvre de celle-ci par le gouvernement du Canada. Le rapport produit comprend les réponses fournies par les ministères fédéraux, les organismes, les sociétés d'État et les autres entités auxquels sont confiées des responsabilités directes et indirectes en matière de mise en œuvre. Pour la période de référence 2024-2025, le Bureau du commissaire a envoyé 22 lettres à des ministères, organismes et sociétés d'État fédéraux pour s'enquérir de leur mise en œuvre respective de la Loi, et a reçu 17 réponses. Un résumé de ces réponses figure à l'annexe A.

Les activités et initiatives menées par le gouvernement fédéral au cours du dernier exercice dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi peuvent être classées selon les thèmes suivants :

- accroître la traduction de documents, de programmes et de projets pertinents dans des langues autochtones au sein de divers ministères et organismes;
- harmoniser les activités, les stratégies et les politiques correspondantes pour mettre en œuvre la Loi, la DNUDPA et le Plan d'action national du Canada pour la Décennie;
- créer et encourager des initiatives de collaboration mettant en évidence les liens indissociables entre les langues autochtones ainsi que le savoir scientifique et écologique traditionnel;
- mettre l'accent sur la collaboration pangouvernementale à la mise en œuvre de la Loi;
- soutenir les initiatives de préservation et de documentation des langues autochtones;
- soutenir les occasions d'apprentissage des langues pour les employés fédéraux au moyen de programmes et de partenariats.



Gouvernance et profil organisationnel

Le conseil d'administration du Bureau du commissaire est composé du commissaire et de trois directeurs au maximum, nommés par le gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre du Patrimoine canadien (le ministre), après la consultation par ce dernier de divers gouvernements, autres corps dirigeants et organismes autochtones.

Structure de gouvernance

Le caractère autochtone distinctif de l'organisme est un élément clé qui a une incidence sur la conception, la mise en œuvre et le fonctionnement du Bureau du commissaire. À mesure que celui-ci évolue, l'intégration des valeurs, des philosophies et des modes de savoir autochtones dans le modèle et la fonctionnalité de l'organisation évolue également.

Conseil d'administration actuel

Le conseil d'administration est composé du commissaire/ premier dirigeant et des directeurs :



Ronald E. Ignace
Commissaire



Georgina Liberty
directrice



Joan Greyeyes
directrice



Robert Watt
directeur

Activités

Les activités du Bureau du commissaire sont supervisées par le premier dirigeant. Dans l'ensemble, les principales fonctions administratives de l'organisme sont gérées par le personnel de l'Administration centrale, à Ottawa.

Règlement des différends et plaintes

Sous la direction du responsable du règlement des différends, l'équipe chargée du règlement des différends et des plaintes gère, conformément à la *Loi*, la prestation de services comme la médiation ou d'autres services adaptés à la culture afin de faciliter le règlement des différends. Ce secteur d'activité prend également en charge l'examen des plaintes déposées en vertu de la *Loi*.

Recherche, innovation et partenariats

Le responsable de la recherche, de l'innovation et des partenariats est chargé de superviser et de soutenir les activités et les objectifs du Bureau du commissaire en matière de recherche, d'innovation et de partenariats.

Politique et communications

Le responsable des politiques et des communications est chargé de la planification, de la coordination, de l'élaboration et de la mise en œuvre d'initiatives de politique opérationnelle et stratégique qui intègrent et facilitent la vision ainsi que les buts et objectifs stratégiques de l'organisme. L'équipe supervise également l'élaboration et la mise en œuvre des communications stratégiques ainsi que les relations avec les médias en fournissant du matériel de communication culturellement adapté et ayant un effet considérable, tant à l'interne qu'à l'externe.





Annexe a : résumé des réponses fédérales relativement à la mise en œuvre de la *Loi*

Agence canadienne de développement économique du Nord

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) contribue au soutien durable de la réappropriation, de la revitalisation et de la promotion des langues autochtones, en particulier de l'inuktitut au Nunavut, en dirigeant *Pilimaksaivik (Centre fédéral d'excellence pour l'emploi des Inuit au Nunavut)*. Dans le cadre de cette initiative, CanNor coordonne des initiatives pangouvernementales conformes à la *Loi*, à la DNUDPA (articles 13 et 14) et à l'article 23 de l'*Accord du Nunavut*.

Une autre initiative clé de CanNor est le Fonds pour la formation linguistique en inuktitut (FFLI), qui aide les employés inuits de 11 ministères et organisme fédéraux à suivre une formation linguistique en inuktitut à temps plein ou à temps partiel en couvrant le salaire, les frais de scolarité et les coûts connexes. Depuis 2021, 13 employés ont suivi une formation dans le cadre du FFLI. En outre, le fonds de soutien à l'éducation des Inuit permet aux employés inuits de poursuivre des études postsecondaires, notamment en prenant un congé à cet effet.

Le vaste mandat de *Pilimaksaivik* inclut également l'amélioration de la proportion d'employés inuits, ce qui favorise la revitalisation de la langue en augmentant le nombre de locuteurs de l'inuktitut au sein de la main-d'œuvre fédérale. La proportion d'Inuit travaillant pour des ministères fédéraux au Nunavut est passée de 41 % à la création du Centre à 51 % en septembre 2024.

Agence de la santé publique du Canada

L'Agence de santé publique du Canada (ASPC) a traduit son enquête sur l'atlas alimentaire 2.0 en inuktitut pour le Nunavut et a proposé des traductions sur demande. Pour améliorer l'accessibilité de ses ressources en matière de santé sexuelle, l'ASPC a lancé des stratégies de mise en pratique des connaissances sur le VIH et la syphilis, et des documents destinés aux communautés autochtones ont été rédigés dans plusieurs langues autochtones. Les documents relatifs au VIH ont été traduits en cinq langues, tandis que les documents relatifs à la syphilis ont été traduits en huit langues.

Le Fonds du programme de maladies infectieuses et de changements climatiques soutient des projets dirigés et élaborés conjointement par des Autochtones en utilisant des stratégies de communication adaptées à leur culture et des dialectes autochtones. L'objectif de cette initiative consiste à renforcer les capacités d'autodétermination des populations autochtones et à mettre en évidence le lien entre les langues autochtones et les connaissances écologiques traditionnelles dans le cadre de l'élaboration d'outils destinés à lutter contre les maladies infectieuses sensibles au climat. Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques a continué à promouvoir la revitalisation des langues autochtones au moyen d'un programme d'immersion. En 2023-2024, 75 % de ses 119 sites utilisaient au moins une langue autochtone, enseignant 11 langues distinctes, sans compter les données provenant des territoires du Nord.

Agence des services frontaliers du Canada

Au cours de la période couverte par le présent rapport, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a poursuivi son partenariat de longue date avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne pour maintenir une signalisation trilingue (kanien'ké:ha, anglais et français) au point d'entrée de Cornwall. Le Cercle consultatif autochtone de l'ASFC encourage l'utilisation des langues autochtones lors des réunions et des activités en incitant les employés à utiliser leur langue d'origine lors des exposés et des cérémonies. L'ASFC élabore également une directive sur l'utilisation des langues autochtones pour le contenu destiné au public, qui devrait être publiée à l'automne 2025. L'organisme apporte également un soutien interne aux employés qui apprennent des langues autochtones, en plus de proposer un programme de formation qui met en évidence la suppression historique des langues autochtones et l'importance de leur revitalisation.

Agence du revenu du Canada

L'Agence du revenu du Canada (ARC), en partenariat avec l'Inuit Tapiriit Kanatami et le gouvernement du Nunavut, a fait traduire sa page Web *Impôts et prestations : peuples autochtones* dans le dialecte inuktitut du nord de l'île de Baffin; sa publication est prévue pour le printemps 2025. L'ARC a également fait traduire certains de ses documents de communication dans 17 langues autochtones, et rédige actuellement des guides internes pour les futurs travaux de traduction. L'organisme participe également à des initiatives fédérales telles que la mise en œuvre de la *Politique sur l'Inuit Nunangat* et de la DNUDPA en contribuant notamment aux mesures linguistiques prévues par la *Loi*. Toutefois, l'ARC mentionne que le contrôle de la qualité des traductions est problématique en raison du coût élevé, du manque d'expertise interne et de la disponibilité limitée de traducteurs agréés. Pour mieux harmoniser ses travaux avec la *Loi*, elle a demandé à des organismes autochtones de l'aider dans son travail de révision, bien que de telles demandes ajoutent un fardeau supplémentaire à des partenaires qui manquent souvent de ressources.

Agriculture et Agroalimentaire Canada

À Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Bureau d'aide et de sensibilisation aux Autochtones (BASA) a organisé des séances d'apprentissage pour faire connaître les langues et les cultures autochtones. L'initiative Mot autochtone du mois et des messages internes de la direction ont favorisé l'apprentissage des langues. Le personnel du BASA est également encouragé à suivre une formation aux langues autochtones dans le cadre de son perfectionnement professionnel.

Anciens Combattants Canada

Anciens Combattants Canada (ACC) et l'Assemblée des Premières Nations (APN) ont signé une deuxième lettre d'entente le 7 février 2025 basé sur l'accord initial de 2023. La nouvelle lettre d'entente met l'accent sur le soutien adapté à la culture des anciens combattants autochtones et sur l'inclusion véritable des cultures des Premières Nations dans les activités commémoratives organisées par ACC et l'APN. Pour améliorer la sensibilisation, ACC a produit des brochures et des affiches dans 17 langues autochtones, en anglais et en français, notamment une brochure sur les Rangers canadiens et un guide des services pour les anciens combattants autochtones. Ce matériel a pour but de faire connaître les prestations d'ACC et d'y faciliter l'accès, en particulier dans les communautés nordiques et éloignées.

ACC a également lancé des campagnes de communication axées sur les Autochtones, notamment une annonce radio de 30 secondes en inuktitut et une vidéo autochtone de 15 secondes pour perpétuer le souvenir et faire connaître les services offerts. Le Ministère continue d'encourager la formation interne par l'intermédiaire de sa Direction générale de la technologie

de l'information, de la gestion de l'information, de l'administration et de la protection des renseignements personnels. Des moments d'apprentissage autochtones mensuels et des formations, comme l'exercice des couvertures, permettent au personnel d'approfondir sa compréhension de l'histoire et des cultures autochtones. En juin 2024, dans le cadre du Mois de l'histoire autochtone, ACC a organisé une activité à laquelle a participé un joueur de tambour mi'kmaq qui a parlé de ses connaissances culturelles et de ses réflexions personnelles sur le tambour en tant que forme de guérison et de connexion.

En 2024, le Ministère a distribué plus de deux millions de cartes d'appréciation à l'effigie du chef Joseph Dreaver, dont plus de 67 000 trousseaux pour les salles de classe. Ces cartes, en cri des plaines, ont été conçues pour faire connaître aux élèves les contributions des Autochtones à l'histoire militaire du Canada et inciter à la gratitude. Le programme se poursuit en 2025 avec l'ajout d'une nouvelle vidéo éducative.

Une place a été offerte aux Autochtones à l'occasion de plusieurs grandes commémorations internationales tout au long de l'exercice 2024-2025. Les cérémonies ont inclus l'Acte du Souvenir, la Promesse de ne pas oublier et des bénédictions en langues autochtones. Des anciens combattants et de jeunes autochtones ont également participé aux Jeux Invictus de 2025 à Vancouver et à Whistler, souligné le rôle du sport dans la guérison et raconté des récits inspirants à leurs communautés. Au Monument commémoratif du Canada à Vimy, la délégation de la Nation des Piikani a participé à la cérémonie nationale en prononçant des prières, en jouant du tambour et en faisant des remarques en anglais et en langue pied-noir.

ACC améliore l'accessibilité linguistique en mettant au point un nouveau formulaire de demande de cours interdisciplinaires qui permettra aux demandeurs d'indiquer les services offerts dans les langues autochtones. Les services seront ainsi mieux adaptés aux besoins des anciens combattants. En outre, les Autochtones ou leurs représentants peuvent demander à être dispensés des frais de 5 \$ pour les demandes d'accès à l'information, et une aide à la traduction sera fournie si nécessaire pour garantir leur compréhension. Dans le cadre du Programme de partenariat pour la commémoration, ACC a financé, en 2024-2025, 21 projets qui comprenaient des éléments en langue autochtone, pour un montant total de 252 724 \$. L'utilisation des langues, notamment les langues autochtones, est également prise en compte dans la conception des monuments commémoratifs et dans les initiatives de mobilisation communautaire.

Emploi et Développement social Canada

EDSC et Service Canada soutiennent la mise en œuvre de la *Loi* au moyen de programmes tels que le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, Apprentissage et garde de jeunes enfants autochtones (AGJEA) et le Fonds pour les compétences et le partenariat. Ces programmes comprennent souvent une formation culturellement pertinente qui intègre les langues autochtones, par exemple des projets pilotes d'apprentissage des langues et des projets de formation des enseignants pour permettre l'enseignement des langues autochtones. Le cadre d'AGJEA met l'accent sur la prise en charge culturelle des enfants, en faisant la promotion de la langue et de la culture dans l'éducation préscolaire.

EDSC et Service Canada fournissent également des services dans des langues autochtones, notamment l'inuktitut, le cri, l'ojibway et le michif, au moyen d'embauches ciblées, de services d'interprétation et de partenariats régionaux dans des communautés de tout le Canada, améliorant ainsi l'accessibilité pour les clients autochtones. En outre, le matériel promotionnel et les renseignements sur les services sont traduits dans plusieurs langues autochtones et diffusés sur canada.ca et dans les médias sociaux ainsi que dans le cadre d'événements communautaires et d'activités de sensibilisation régionale, notamment des campagnes adaptées au Nunavut, au Québec, au Canada atlantique, à l'Ontario et à l'Ouest canadien.

Le Ministère gère le Programme d'apprentissage en technologies de l'information pour les personnes autochtones, voie d'accès à l'emploi culturellement sûre qui intègre les valeurs et langues autochtones, et soutient les objectifs d'inclusion et de réconciliation liés aux appels à l'action de la CVR et à la DNUDPA. L'apprentissage et la connaissance des langues autochtones sont favorisés par des programmes de formation, des projets de revitalisation linguistique et des stratégies d'inclusion telles que la reconnaissance des terres et le prononcé d'un mot de bienvenue en langues autochtones par des Aînés afin de favoriser la compréhension et la réconciliation culturelles.

Gendarmerie royale du Canada

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a lancé son *Programme des langues autochtones* en 2023-2024 et a consulté des communautés de Premières Nations, métisses et inuites sur la façon de le mettre en œuvre. Des consultations internes et externes ont été lancées pour évaluer les besoins en services, en particulier au Nunavut et en Nouvelle-Écosse. Dans cette province, la GRC a lancé deux cours de langue mi'kmaq, un programme en ligne et un modèle mentor-apprenti, qui commenceront en 2025-2026. Dans le cadre de ce programme, les guides de recrutement et de programme ont été traduits dans plusieurs langues autochtones, et on a célébré la Journée nationale des langues autochtones en 2025 au moyen de communications internes. Pour l'avenir, la GRC compte traduire son *Plan stratégique 2024-2027* en inuktitut et étendre ses efforts linguistiques à l'ensemble du Canada.

Justice Canada

Comme l'a mentionné le Ministère, la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, publiée le 21 juin 2023, présente 181 mesures à mettre en œuvre sur une période de cinq ans en collaboration avec les Autochtones. Sept de ces mesures concernent directement les droits linguistiques des Autochtones, sous l'égide de Patrimoine canadien, de Parcs Canada, d'EDSC et de RCAANC.

Justice Canada contribue à la mise en œuvre de la Loi en offrant des produits de communication dans les langues autochtones, dans la mesure du possible.

En effet, des fiches de renseignements sur les droits des victimes ont été traduites dans 14 langues autochtones, et les messages clés des médias sociaux ainsi que les messages de recrutement sont régulièrement traduits, le cas échéant. Le Ministère a également produit une transcription de sa vidéo animée d'explication sur la DNUDPA en neuf langues autochtones et favorise les communications internes en langues autochtones pour le personnel, en collaboration avec son comité consultatif sur les peuples autochtones.

Patrimoine canadien

La Direction générale des langues autochtones de Patrimoine canadien s'est engagée activement dans divers partenariats pour soutenir la mise en œuvre collaborative de la *Loi*. Le Comité directeur conjoint de mise en œuvre, formé en 2019 et composé de représentants de Patrimoine canadien et d'organisations autochtones nationales (Assemblée des Premières Nations, Inuit Tapiriit Kanatami et Ralliement national des Métis), est l'un des principaux acteurs de ce processus. Le Comité directeur s'est réuni toutes les deux semaines et, guidé par un plan de travail examiné annuellement, s'est concentré sur l'examen des conditions du Programme des langues autochtones et la planification du premier examen indépendant de la *Loi*, en plus d'élaborer des documents de communication pour le cinquième anniversaire de la *Loi* et le Plan d'action national pour la Décennie des langues autochtones.

Patrimoine canadien a également fait la promotion de la Décennie en participant au Groupe de travail mondial (GTM), en plus de collaborer avec des partenaires autochtones pour finaliser et lancer, en juin 2024, le Plan d'action national du Canada pour la Décennie, qui soutient la vision des peuples autochtones pour la revitalisation de leurs langues. En septembre 2024, le Ministère a participé à une visite bilatérale avec le Comité de l'éducation de la Suède, organisée par l'Ambassade de la Suède au Canada, afin de discuter des politiques et des programmes de soutien à la revitalisation et à l'enseignement des langues autochtones. Le Ministère a également affirmé son engagement envers la revitalisation des langues autochtones à l'échelle internationale lors de sa participation à Mondiacult, à la réunion des premiers ministres des pays nordiques, au G20 et à l'Instance permanente sur les questions autochtones.

Pour promouvoir les langues autochtones, Patrimoine canadien a continué à traduire des communications nationales, telles que les communiqués de presse et les déclarations ministérielles, dans jusqu'à neuf langues autochtones, en fonction de la population de locuteurs et de la représentation des groupes des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Le Ministère a eu recours aux médias sociaux pour souligner des dates importantes comme la Journée nationale des langues autochtones et la Journée internationale de la langue maternelle, et pour diffuser le travail des champions des langues autochtones. Lors de la Journée nationale des peuples autochtones de 2024, le programme Le Canada en fête a financé plus de 180 activités, dont un grand nombre ont intégré les langues autochtones. Les déclarations du premier ministre et des ministres commémorant cette journée ont été traduites dans 11 langues autochtones.

En ce qui concerne l'accès aux services fédéraux en langues autochtones, Patrimoine canadien coprécide, avec Emploi et développement social Canada (EDSC), le Comité directeur interministériel des SMA sur les services en langues autochtones. Ce comité soutient la mise en œuvre des dispositions de la Loi relatives aux services, diffuse les pratiques exemplaires et trouve des occasions de mettre en œuvre des projets pilotes visant à élargir l'accès aux services en langues autochtones. En 2024, le Ministère a collaboré avec la Nunavut Tunngavik Incorporated pour recenser les services fédéraux déjà offerts en inuktitut et élaborer des

projets pilotes visant à accroître les services disponibles en langues autochtones.

Le Programme des droits de la personne de Patrimoine canadien a fait progresser ses priorités, dont la revitalisation linguistique, en faisant traduire la *Charte canadienne des droits et libertés* dans cinq langues autochtones en 2024-2025 (algonquin, dène suline', innu-aimun, inuktitut et cri des plaines), ce qui s'ajoute aux six traductions réalisées l'année précédente. La *Charte* est désormais publiée dans 11 langues autochtones sur le site Web du gouvernement du Canada.

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) entreprend un certain nombre d'initiatives et d'activités qui soutiennent et favorisent l'utilisation des langues autochtones, en plus d'appuyer les efforts des peuples autochtones pour la réappropriation, la revitalisation, la préservation et le renforcement de leurs langues, notamment :

- faire traduire les documents dans les langues autochtones, en particulier l'inuktitut, si cela est jugé nécessaire, approprié et faisable par les partenaires autochtones;
- élaborer conjointement un modèle de financement pour la revitalisation des langues autochtones conformément à la Politique financière collaborative du *Canada sur l'autonomie gouvernementale*, qui peut être mis en œuvre dans le cadre d'accords financiers avec les gouvernements autochtones autonomes. Ce travail permet d'appliquer une mesure du plan d'action de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* qui répond à une priorité des partenaires autochtones signataires de traités modernes;
- soutenir et faciliter les discussions entre les ministères et les organisations autochtones nationales sur les langues autochtones et les progrès connexes par l'intermédiaire de mécanismes bilatéraux permanents.

Le Ministère a également pris des mesures pour accroître la visibilité et l'utilisation des langues autochtones à l'interne, notamment en faisant traduire les lettres d'offre dans les langues autochtones et en encourageant les employés à demander à apprendre les langues autochtones dans le cadre de leur plan d'apprentissage individuel.

Ressources naturelles Canada

Ressources naturelles Canada (RNCa) fait la promotion des langues et des cultures autochtones au moyen de son Cercle des Nations et du Programme des Aînés en résidence. En 2024-2025, plus de 100 activités ont permis au personnel de recevoir des enseignements dispensés par des Aînés, dont plus de 130 prières et leçons en langues autochtones, en particulier le michif et l'algonquin.

Conformément aux principes de la Décennie, RNCa a concentré ses efforts sur une approche précise et normalisée de l'enregistrement des langues autochtones d'origine dans la base de données des noms géographiques nationaux. En tant que responsable fédéral de la Commission de toponymie du Canada, le Ministère a enregistré, à l'aide des normes ISO 639, près de 25 000 noms de lieux ayant leurs origines dans plus de 75 langues autochtones. Il a nommé des conseillers inuits, métis et des Premières Nations pour favoriser l'utilisation de pratiques exemplaires tout au long du processus. À l'échelle internationale, RNCa dirige également un groupe de travail de l'ONU sur les noms géographiques autochtones. Le plan d'action intitulé *Voies vers la réconciliation* (2024-2029) du Ministère l'oblige à reconnaître la valeur des langues autochtones et soutient la mise en œuvre de son *Plan d'action de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies* par l'élaboration de stratégies internes, d'outils de traduction et de projets pilotes.

Santé Canada

Santé Canada a élaboré une trousse d'outils sur les langues autochtones en 2024-2025 pour guider le personnel relativement à la traduction de documents. Cette trousse contient notamment des pratiques exemplaires, les points à prendre en compte sur le plan de la sensibilité culturelle et des trucs pour des consultations respectueuses des traducteurs issus de communautés autochtones ou des entrepreneurs. En 2023, le Ministère a également publié un document infographique bilingue expliquant le rôle qu'il joue dans l'évaluation de grands projets au titre de la *Loi sur les évaluations d'impact*. Des efforts ont été entrepris en 2024-2025 pour faire traduire ce document en michif, en déné et en cri des plaines, en vue d'une publication prévue pour 2025-2026. Dans le domaine de la sensibilisation du public, Santé Canada a fait traduire les ressources relatives au cannabis en cri des plaines, en ojibwé de l'Est et en inuktitut.

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont soutenu le projet *Kiskemisowin*, qui vise à préserver les récits et les langues autochtones, et ont financé le projet *Santé, guérison et revitalisation communautaire* afin de favoriser la guérison des traumatismes intergénérationnels au moyen de la langue et de la culture. En octobre 2024, trois organismes ont adopté une politique sur la citoyenneté autochtone et l'appartenance à la communauté autochtone qui établit des engagements en faveur de l'inclusion des langues autochtones, souligne l'importance et la valeur des langues autochtones et rend le personnel des IRSC responsable de la préservation de celles-ci.

Services aux Autochtones Canada

Services aux Autochtones Canada (SAC) a conclu des accords régionaux en matière d'éducation avec les Premières Nations afin de soutenir l'autodétermination dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire dans les réserves. Ces accords favorisent des systèmes d'éducation conçus par les Premières Nations, notamment des programmes relatifs à la langue et à la culture autochtones, au bénéfice d'environ 25 000 élèves dans plusieurs provinces.

Le Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations a été revu en collaboration avec des partenaires autochtones et harmonisé avec la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*, adoptée en 2020. Ce programme accorde la priorité à la sécurité des enfants et à la continuité culturelle, y compris l'utilisation des langues autochtones dans les services de protection de l'enfance. SAC collabore également à la gestion des urgences en veillant à ce que les services soient culturellement adaptés et à ce que les langues autochtones soient accessibles, et soutient l'utilisation des langues autochtones dans la gouvernance de la santé, en reconnaissant que la langue est essentielle au bien-être et à la rupture des cycles de traumatismes.

Au sein du gouvernement, des initiatives font la promotion des langues autochtones par l'entremise de comités d'employés, d'un appui à la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, de la mise en place de centres consultatifs autochtones et de l'élaboration de normes relative aux données visant à faire figurer les noms et les caractères autochtones sur les documents officiels. Le Ministère fait également progresser la traduction et l'intégration des langues autochtones dans les communications, les services numériques et les plateformes publiques.

Le financement de l'enseignement et de la revitalisation des langues autochtones est assuré par des subventions souples, l'enseignement des langues autochtones dans les écoles fédérales, les centres d'amitié et les stratégies d'enseignement postsecondaire pour les étudiants métis, inuits et des Premières Nations. Environ 93 à 94 % des élèves des écoles administrées par les Premières Nations reçoivent un enseignement dans une langue autochtone.

Une initiative de transformation des données autochtones renforce la gouvernance et la souveraineté de ces données afin de favoriser la réappropriation de la langue. SAC et RCAANC ont mis en place des politiques de compétence culturelle pour leurs employés, proposent des formations en langues autochtones et font la promotion de ces langues dans les pratiques et les communications sur le lieu de travail.

Dans l'ensemble, les efforts du Ministère se concentrent sur la promotion de l'autonomie gouvernementale autochtone, la revitalisation des langues, la continuité culturelle et l'accès équitable à des services culturellement sûrs au moyen de partenariats, de financements, de politiques, de données et du perfectionnement de la main-d'œuvre.

Services publics et Approvisionnement Canada

Le Bureau de la traduction, qui relève de ce ministère, a fait appel à plus de 130 pigistes autochtones dans 59 combinaisons de langues en 2024-2025. Il a traduit environ un million de mots et fourni 320 heures d'interprétation en langues autochtones. Il a également participé aux efforts de recrutement lors de conférences et d'activités autochtones, p. ex. la conférence du North Bay Indigenous Friendship Centre et le Cercle du commerce de l'Assemblée des Premières Nations. Le Bureau gère un portail linguistique qui propose des ressources en langues autochtones, notamment des glossaires, des dictionnaires et des liens vers des organismes et des activités. Il collabore également avec Microsoft et le gouvernement du Nunavut afin de fournir des bases de données pour la mise au point de la synthèse vocale en inuktitut.

Statistique Canada

Statistique Canada a montré son appui à la *Loi* au moyen de la collecte de données, de partenariats, d'initiatives internes et d'activités de promotion. En 2024-2025, le Centre de la statistique et de partenariats autochtones a élaboré, en collaboration avec le Bureau du commissaire, neuf rapports sur les familles linguistiques autochtones à partir des données du recensement de 2021. Ces rapports ont été publiés conjointement par Statistique Canada et le Bureau du commissaire. D'autres travaux sont en cours en collaboration avec le Bureau, notamment de nouvelles questions d'enquête sur l'acquisition des langues autochtones et la planification d'un protocole d'accord pour guider les priorités communes en matière de revitalisation linguistique.

Statistique Canada reste une source essentielle de données sur les langues autochtones grâce au recensement de la population et à l'Enquête auprès des peuples autochtones. En 2024-2025, l'organisme a proposé le concept de « locuteurs silencieux », personnes qui ont appris une langue autochtone comme langue maternelle, mais ne peuvent plus la parler couramment, après consultation avec le Bureau du commissaire et le First Peoples' Cultural Council.

Pour améliorer l'accessibilité, les documents de référence du recensement de 2026 seront traduits dans certaines langues autochtones en fonction des données de 2021. Le matériel de recrutement et l'aide à la traduction locale permettront d'améliorer encore la participation. En outre, les résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones – *Supplément sur les Inuit du Nunavut* (2022) ont été publiés en inuktitut et en inuinnaqtun, et les enquêtes à venir, notamment l'Enquête auprès des fonctionnaires du gouvernement du Nunavut de 2026, seront accessibles dans les quatre langues officielles du Nunavut. Un rapport réalisé en collaboration avec le gouvernement du Nunavut a évalué l'utilisation de l'inuktitut sur l'ensemble du territoire et a également été publié en inuktitut et en inuinnaqtun.

Les documents axés sur les Inuit, comme le *Recensement de l'environnement*, l'*Enquête sur la sécurité des Canadiens* et d'autres enquêtes sur les Autochtones, sont de plus en plus souvent offerts en inuktitut et en inuinnaqtun afin d'en améliorer l'accès et la pertinence culturelle.

À l'interne, plus de 1 700 employés de Statistique Canada ont participé à 52 séances de sensibilisation à la culture autochtone en 2024-2025. Un nouveau champion des langues a été nommé, signalant une évolution au-delà du bilinguisme pour inclure les langues autochtones. L'équipe chargée des politiques sur les langues officielles change de nom pour devenir l'équipe chargée des politiques linguistiques, afin de refléter ce mandat élargi. Elle effectue une analyse comparative de la *Loi sur les langues autochtones* et de la *Loi sur les langues officielles* pour guider l'intégration et élargir l'inclusion linguistique.

Transports Canada

Transports Canada participe activement à quelques initiatives à l'appui de la DNUDPA et de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, notamment l'infolettre trimestrielle *Voix autochtones* du Ministère, qui comporte une section consacrée à la langue mettant en lumière une langue autochtone à chaque numéro. On y mentionne des mots et des expressions courantes afin de stimuler l'apprentissage et de capter l'intérêt des lecteurs. Transports Canada intègre également des mots autochtones dans ses communications dans le cadre de sa série sur des locuteurs autochtones tout au long de l'année.

Le Centre d'apprentissage autochtone du Ministère propose une page Web consacrée aux langues autochtones où l'on offre des ressources propres à chaque région pour aider les employés à apprendre 27 langues autochtones. On y trouve des liens vers des cours, des programmes communautaires et des outils d'apprentissage autodidacte. Le site Web public du Navigateur de carrière autochtone de Transports Canada est offert en inuktitut, ce qui garantit l'accessibilité et la pertinence culturelle pour les demandeurs d'emploi inuits, et il est représenté par des bannières officielles traduites en inuktitut lors des salons de l'emploi.

Le Ministère tient des kiosques et organise des activités pour sensibiliser le public à des initiatives importantes telles que la Journée de la robe rouge, la campagne Moose Hide, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, et les célébrations du Mois national de l'histoire autochtone et de la Journée nationale des peuples autochtones. Ces activités comportent souvent des éléments linguistiques visant à promouvoir le patrimoine linguistique autochtone, par exemple l'étiquetage des objets avec des mots autochtones et la présentation d'orthographe phonétique pour faciliter la prononciation et la compréhension.

Annex B: Audited Financial Statements

For the Year ended March 31, 2025

FINANCIAL STATEMENTS
For
OFFICE OF THE COMMISSIONER OF INDIGENOUS LANGUAGES
For the year ended
MARCH 31, 2025

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the directors of

OFFICE OF THE COMMISSIONER OF INDIGENOUS LANGUAGES

Opinion

We have audited the financial statements of Office of the Commissioner of Indigenous Languages (the Office), which comprise the statement of financial position as at March 31, 2025, and the statements of operations and changes in net assets and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Office as at March 31, 2025 and the results of its operations and its cash flows for the period then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Office in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Office's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Office or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Office's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Office's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Office's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Office to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Welch LLP

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants

Ottawa, Ontario
June 19, 2025.

OFFICE OF THE COMMISSIONER OF INDIGENOUS LANGUAGES
STATEMENT OF FINANCIAL POSITION
MARCH 31, 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<u>ASSETS</u>		
CURRENT ASSETS		
Cash	\$ 12,013	\$ -
Marketable securities (note 4)	501,957	499,005
Accounts receivable	-	61,464
Government remittances receivable	493,594	462,072
Prepaid expenses	199,355	342,152
Deposits for events	<u>1,666,610</u>	<u>-</u>
	2,873,529	1,364,693
TANGIBLE CAPITAL ASSETS (note 5)	<u>1,385,565</u>	<u>1,591,578</u>
	<u>\$ 4,259,094</u>	<u>\$ 2,956,271</u>
<u>LIABILITIES AND NET ASSETS</u>		
CURRENT LIABILITIES		
Bank indebtedness	\$ -	\$ 3,833
Accounts payable and accrued liabilities	899,086	1,251,958
Deferred revenue (note 6)	1,872,055	-
Repayable to funder	-	2,437
Deferred lease inducement	<u>96,844</u>	<u>100,921</u>
	2,867,985	1,359,149
DEFERRED CAPITAL CONTRIBUTIONS (note 7)	<u>1,385,565</u>	<u>1,591,578</u>
	<u>4,253,550</u>	<u>2,950,727</u>
NET ASSETS		
Unrestricted	<u>5,544</u>	<u>5,544</u>
	<u>\$ 4,259,094</u>	<u>\$ 2,956,271</u>

Approved by the Board:

..... Director

..... Director

(See accompanying notes)

OFFICE OF THE COMMISSIONER OF INDIGENOUS LANGUAGES
STATEMENT OF OPERATIONS AND CHANGES IN NET ASSETS
YEAR ENDED MARCH 31, 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Revenue		
Contributions (note 8)	\$ 11,580,915	\$ 6,800,688
Amortization of deferred capital contributions	296,203	231,728
Investment income	250,628	150,020
Other revenue	<u>-</u>	<u>421</u>
	<u>12,127,746</u>	<u>7,182,857</u>
Expenses		
Consultants	4,483,987	2,496,435
Salaries and benefits	3,511,619	1,944,579
Office expenses	2,551,718	1,520,658
Travel	649,424	440,300
Amortization	296,203	231,338
Rent	228,286	188,355
Professional fees	158,637	236,666
Non-refundable portion of HST rebate	82,988	-
Utilities	64,316	27,167
Advertising	46,773	75,882
Insurance	22,543	14,127
Repairs and maintenance	20,300	3,146
Interest and bank charges	7,158	4,204
Training	<u>3,794</u>	<u>-</u>
	<u>12,127,746</u>	<u>7,182,857</u>
Excess of revenue over expenses	-	-
Net assets, beginning of year	<u>5,544</u>	<u>5,544</u>
Net assets, end of year	<u>\$ 5,544</u>	<u>\$ 5,544</u>

(See accompanying notes)

OFFICE OF THE COMMISSIONER OF INDIGENOUS LANGUAGES

STATEMENT OF CASH FLOWS

YEAR ENDED MARCH 31, 2025

	2025	2024
CASH PROVIDED BY (USED IN)		
OPERATING ACTIVITIES		
Excess of revenue over expenses	\$ -	\$ -
Items not affecting cash:		
Investment income reinvested	(250,140)	(167,615)
Amortization of deferred capital contributions	(296,203)	(231,338)
Amortization expense	<u>296,203</u>	<u>231,338</u>
	(250,140)	(167,615)
Changes in non-cash working capital components:		
Accounts receivable	61,464	(39,960)
Prepaid expenses	142,797	(205,459)
Deposits for events	(1,666,610)	-
Accounts payable and accrued liabilities	(352,872)	773,805
Government remittances receivable	(31,522)	(349,267)
Deferred revenue	1,872,055	(7,776,211)
Repayable to funder	(2,437)	(809,208)
Deferred lease inducement	<u>(4,077)</u>	<u>100,921</u>
	<u>(231,342)</u>	<u>(8,472,994)</u>
INVESTING ACTIVITIES		
Purchase of investments	(14,470,000)	(400,000)
Purchase of tangible capital assets	(90,190)	(972,494)
Proceeds from sale of investments	<u>14,717,188</u>	<u>7,650,000</u>
	<u>156,998</u>	<u>6,277,506</u>
FINANCING ACTIVITIES		
Deferred capital contributions received	<u>90,190</u>	<u>972,494</u>
INCREASE (DECREASE) IN CASH	15,846	(1,222,994)
CASH (BANK INDEBTEDNESS), BEGINNING OF YEAR	<u>(3,833)</u>	<u>1,219,161</u>
CASH (BANK INDEBTEDNESS), END OF YEAR	<u>\$ 12,013</u>	<u>\$ (3,833)</u>

(See accompanying notes)

OFFICE OF THE COMMISSIONER OF INDIGENOUS LANGUAGES

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

YEAR ENDED MARCH 31, 2025

1. NATURE OF OPERATIONS

The Indigenous Language Act ("the Act") established the Office of the Commissioner of Indigenous Languages (the Office) which received Royal Assent on June 21, 2019. The Office became operational upon the Office's appointment which occurred on July 12, 2021. The Office is composed of a full-time Commissioner and three full-time Directors who represent the interests of First Nation, Inuit and Métis. As a not-for-profit organization according to the Income Tax Act, the Organization is exempt from income tax.

Acknowledging that Indigenous peoples are best placed to take the leading role in reclaiming, revitalizing, maintaining and strengthening their languages, the Office plays a role in supporting self- determined language initiatives.

Under the Act, the Office will, among other things:

- help promote Indigenous languages;
- support the efforts of Indigenous peoples to reclaim, revitalize, maintain and strengthen their languages;
- facilitate the resolution of disputes and review complaints to the extent provided by this Act;
- promote public awareness of the richness and diversity of Indigenous languages; and
- support innovative projects and the use of new technologies in Indigenous language education and revitalization, in cooperation with Indigenous governments and other Indigenous governing bodies, Indigenous organizations, the Government of Canada and provincial and territorial governments.

The Office will report annually on the use and vitality of Indigenous languages in Canada, the adequacy of funding provided for Indigenous language initiatives and the needs (and progress made) of Indigenous groups, communities and peoples and entities that are specialized in Indigenous languages with regard to the revitalization of Indigenous languages.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Basis of accounting

The accounting policies of the Office are in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Revenue recognition

The Office uses the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year the related expenses are incurred. Restricted contributions with respect to the acquisition of tangible capital assets that are amortized are deferred and amortized to revenue on the same basis as the related tangible capital asset that is amortized to expense. Unrestricted contributions are recognized when received or receivable, if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Investment income is recognized as revenue when earned.

OFFICE OF THE COMMISSIONER OF INDIGENOUS LANGUAGES

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd.

YEAR ENDED MARCH 31, 2025

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES - Cont'd.

Tangible capital assets

Tangible capital assets are recorded at cost. Amortization is based on the estimated useful lives of the tangible capital assets under the following method and rate:

Computer and office equipment	- 55% declining balance
Furniture	- 20% declining balance
Leasehold improvements	- Over the term of the lease

Amortization is recorded at one-half of the above rate in the year of acquisition.

Deferred lease inducement

The Office recognizes rent expense on its premises on a straight-line basis over the term of the lease. Lease inducements received by the Office as rent free periods are deferred and amortized over a straight-line basis over the term of the lease as a reduction in the rent expense.

Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Actual results could differ from management's best estimates as additional information becomes available in the future. Areas of significant estimates include the determination of significant accounts payable and accrued liabilities, the useful lives of tangible capital assets and related deferred capital contributions.

Financial instruments

The Office initially measures its financial assets and liabilities at fair value. Cash and marketable securities are subsequently measured at fair value. All other financial instruments are measured at amortized cost at the year end date.

3. FINANCIAL INSTRUMENTS

The Office is exposed to and manages various risks through its financial instruments. The following analysis provides a measure of the Office's risk exposure and concentrations at March 31, 2025.

Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will cause a financial loss for the other party by failing to discharge an obligation. The Office's main credit risks relate to the sum of the carrying value of its cash and marketable securities. The Office's cash consists of deposits with a Canadian chartered bank and marketable securities are held with a national investment brokerage and as a result, management believes the risk of loss of these items to be remote.

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Office cannot meet a demand for cash or fund its obligations as they become due. The Office meets its liquidity requirements by establishing budgets and cash estimates to ensure it has funds necessary to fulfill obligations.

OFFICE OF THE COMMISSIONER OF INDIGENOUS LANGUAGES

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd.

YEAR ENDED MARCH 31, 2025

3. FINANCIAL INSTRUMENTS - Cont'd.

Market risk

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. Market risk is comprised of interest rate risk, currency risk and other price risk.

i) Interest rate risk

Interest rate risk refers to the risk that the fair value of financial instruments or future cash flows associated with the financial instruments will fluctuate due to changes in market interest rates. The Office is not exposed to any interest rate risk.

ii) Currency risk

Currency risk refers to the risk that the fair value of instruments or future cash flows associated with the instruments will fluctuate relative to the Canadian dollar due to changes in foreign exchange rates.

The Office's financial instruments are all denominated in Canadian dollars and it transacts primarily in Canadian dollars. As a result, management does not believe it is exposed to significant currency risk.

iii) Other price risk

Other price risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices (other than those arising from interest rate or currency risk), whether those changes are caused by factors specific to the individual financial instrument or its issuer, or factors affecting all similar financial instruments traded in the market. Since the Office does not have investments in publicly traded securities, it is not exposed to significant other price risk.

Changes in risk

There have been no significant changes in the Office's risk exposures from the prior year.

4. MARKETABLE SECURITIES

	2025	2024
Royal Bank of Canada		
Premium investment account bearing interest at		
rates varying from 3.53% to 4.58%	\$ 501,957	\$ 499,005

5. TANGIBLE CAPITAL ASSETS

	2025		2024	
	Cost	Accumulated amortization	Cost	Accumulated amortization
Leasehold improvements	\$ 1,237,620	\$ 184,908	\$ 1,230,265	\$ 61,513
Computer equipment	520,258	400,334	486,021	274,683
Furniture and fixtures	341,075	128,146	292,477	80,989
	2,098,953	\$ 713,388	2,008,763	\$ 417,185
Accumulated amortization	713,388		417,185	
	\$ 1,385,565		\$ 1,591,578	

OFFICE OF THE COMMISSIONER OF INDIGENOUS LANGUAGES
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd.
YEAR ENDED MARCH 31, 2025

6. DEFERRED CONTRIBUTIONS

Deferred contribution activities consist of the following:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Balance, beginning of year	\$ -	\$ 7,776,211
Add:		
Funds received - net	13,543,160	-
Less:		
Operating expenses (excluding amortization)	(11,580,915)	(6,801,280)
Repayable to funder	-	(2,437)
Tangible capital assets acquired (note 7)	<u>(90,190)</u>	<u>(972,494)</u>
Balance, end of period	\$ <u>1,872,055</u>	\$ -

7. DEFERRED CAPITAL CONTRIBUTIONS

Deferred capital contribution activities consist of the following:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Balance, beginning of year	\$ 1,591,578	\$ 850,422
Add:		
Capital asset additions (note 6)	90,190	972,494
Less:		
Amortization of deferred contributions related to capital assets	<u>(296,203)</u>	<u>(231,338)</u>
Balance, end of period	\$ <u>1,385,565</u>	\$ <u>1,591,578</u>

8. ECONOMIC DEPENDENCE

The Government of Canada funds the Office's activities. They represent approximately 98% (2024 - 98%) of the Office's revenues. The funding agreement includes a provision allowing the Government to reduce or terminate funding with 90 days' written notice. All eligible expenses incurred during the notice period would be covered by the Government. As of the date of the audit, no such notice has been received from the Government.

9. COMMITMENTS

The Office has entered into four lease agreements, one for a printer and the remaining leases for offices in Ottawa, Winnipeg and Saskatoon, that requires total gross lease payments as follows:

2026	\$ 294,106
2027	239,948
2028	225,678
2029	256,092
2030 onwards	<u>1,211,177</u>
	\$ <u>2,227,001</u>

OFFICE OF THE COMMISSIONER OF INDIGENOUS LANGUAGES
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd.
YEAR ENDED MARCH 31, 2025

10. CREDIT FACILITY

The Office has access to credit facilities. Outstanding instruments on this facility as at March 31, 2025 include the following:

- A line of credit, payable on demand, with interest payable monthly at bank prime rate plus 1.50% per annum and a credit limit of \$300,000. As at March 31, 2025, this credit facility was not in use.
- A Royal Bank of Canada Commercial Card with a maximum approved limit of \$350,000. As at March 31, 2025, the balance on the Visa card was \$36,226 (2024 - \$22,276). Payments on the Visa card are made monthly. No interest payments were made during the fiscal year.

All facilities are secured by a general security agreement, including interest in the undertaking of the Office and over all of its personal property.



Bureau du commissaire aux langues autochtones

www.commissionforindigenousslanguages.ca/fr